

CONTRAT DE MISSION POUR UN PROJET PERSONNALISE.

Mme / Mr (Nom)..... (Prénom).....,

professionné à , le

et Mme / Mr (Nom)..... (Prénom).....,

professionnée à , le

Domicilié ensemble à

Mais demeurant ensemble à

Mariés sous le régime de

ci avant dénommé «le (s) maître (s) de l'ouvrage »

Donne mission à :

La Sàrl Maisons Baijot Luxembourg, ayant son siège social à 9647 SONLEZ, rue Jean-Baptiste Determe n°27, immatriculée au RCSL sous le n° B189081 et à la TVA LU27070253 représentée par

de réaliser une étude complète comprenant analyse technique, analyse financière et plan détaillé, d'un projet immobilier personnalisé comprenant une construction à édifier à (ville)....., (rue)....., correspondant à un budget fixé € hors TVA (terrain non compris).

La présente étude portera sur l'analyse précise et personnelle ainsi que sur l'ensemble des travaux nécessaires à la réalisation du projet : soit les travaux de terrassement, maçonnerie et béton, charpente, couverture et zinguerie, menuiserie extérieure et de parachèvement plafonnage, carrelage, chape, menuiserie intérieure, sanitaire, électricité et chauffage (* biffer les postes non compris).

Les besoins exprimés par le(s) maître(s) d'ouvrage pour la réalisation de leur maison d'habitation sont les suivants :

Sous sol :

Rez :

Etage :

Le coût de cette mission d'étude s'élève à un montant forfaitaire de 3.500,00 € TVA comprise.

Le coût de cette étude est payable à la signature du présent contrat, par chèque ou à verser endéans les huit jours sur le compte IBAN LU78 0141 7540 0410 3000 - Code BIC : CELLLULL.

Le coût de cette étude sera déduit du prix total de la construction dans l'hypothèse où la réalisation du projet de construction afférent au projet personnalisé serait confiée à titre exclusif à la Sàrl Maisons Baijot Luxembourg

Tout différend relatif à l'exécution ou à l'interprétation du présent contrat de mission d'étude est de la compétence exclusive des Tribunaux de l'arrondissement judiciaire de DIEKIRCH.

Fait en deux exemplaires à SONLEZ, le.....

Chacune des parties déclarant avoir reçu le sien.

Sàrl Maisons Baijot Luxembourg
(Mention « lu et approuvé »)

Le(s) maître(s) de l'ouvrage
(Mention « lu et approuvé »)